



HOTEL DE VILLE DE LORETTE





LE PROJET

Les locaux de l'hôtel de ville ne permettaient plus aux élus et au personnel d'assurer leur mission de service public dans de bonnes conditions. Le projet propose la construction d'un bâtiment neuf implanté au cœur de la ville, dans un secteur en pleine mutation en **harmonie** avec l'existant par son positionnement, sa forme et ses matériaux.

Le bâtiment se structure autour d'un noyau central regroupant les circulations verticales et la distribution des flux techniques, permettant d'organiser et de hiérarchiser les espaces.

Il se développe sur quatre niveaux (1059 m²) décomposés comme suit :

- Au rez de place, sont regroupés d'un côté les locaux à vocation administrative (les bureaux et la salle du conseil) et de l'autre, afin d'en faciliter l'accès et le contrôle, l'espace d'accueil du public et la salle de mariage pouvant s'ouvrir totalement sur le grand hall.

- Au niveau R+1 : le prolongement de l'activité mairie avec le bureau du Maire et son annexe, deux bureaux Adjoints et huit bureaux regroupant les activités DGS, DST, Comptabilité.

Au niveau R-2 : niveau également accessible directement depuis l'extérieur. Celui-ci comprend un espace réservé à la Police Municipale avec son accueil et le bureau du chef de la Police. On notera également la présence d'un garage, d'une salle de réunion réservée aux associations et des locaux techniques.

Au niveau R-1 : (niveau uniquement accessible au personnel de l'établissement) trois bureaux Adjoints, une salle de réunion, un local du personnel et un local archives.

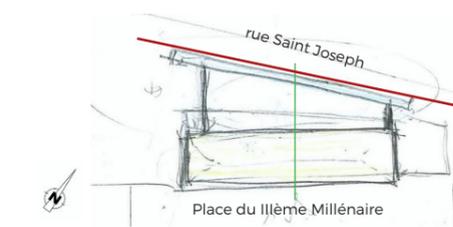
Au Sud, le projet ferme la place tout en laissant une ouverture sur le paysage via le belvédère coté Est. Un mur rideau est mis en place au centre de la façade afin de conserver une vue traversante sur le paysage depuis la place. (En vert)

Le projet tire parti de l'angle d'ouverture engendré par le tracé de la rue St Joseph. (En rouge)

La **contextualisation des façades** participe à l'ordonnancement du projet et à la qualification des espaces.

A l'Est et à l'Ouest sont mis en place de larges murs rideaux avec des brise-soleil pour reprendre l'ouverture d'angle créé par la rue Saint-Joseph.

La façade Nord est composée d'une grande plaque en cuivre, joints debouts, percée par de fines ouvertures verticales.



Le bâtiment est conforme à la réglementation thermique RT 2012 (l'équivalent actuel du BBC) grâce à :

- une isolation renforcée,
- une étanchéité à l'air soignée
- des systèmes de chauffage, de ventilation double flux avec free-cooling
- de l'éclairage performant (100% LED).

Le confort thermique est traité par la forte inertie du bâtiment (structure béton isolée par l'extérieur et l'intérieur) couplée à un plancher chauffant et rafraichissant, afin d'assurer une chaleur homogène.

La production de chauffage et du rafraichissement est assurée par une pompe à chaleur raccordée à des **sondes géothermiques** (8 puits verticaux de 99 m de profondeur).

Les forages verticaux sont positionnés sous la voirie devant le bâtiment afin de mettre en place des éléments de repérages localisant symboliquement la tête des sondes pour mettre en place une campagne de sensibilisation et de communication sur les énergies renouvelables auprès des administrés de Lorette.

Cette technologie est éprouvée depuis plusieurs années avec des produits conçus et standardisés pour ce genre d'application. La régulation intégrée sait gérer un fonctionnement pour plancher chauffant.

Il est possible pour le confort d'été de fonctionner directement entre les sondes des puits géothermiques et les réseaux de planchers offrant une température de l'ambiance.

Ce fonctionnement se fait compresseur à l'arrêt. La seule énergie utilisée est l'électricité nécessaire au fonctionnement des deux pompes d'alimentation des circuits d'eau (primaire et secondaire).

En termes de confort la mise en place d'un plancher chauffant avec régulation par zone a été retenue via des thermostats d'ambiance (un par zone). Cette solution est également idéale pour les consommations d'énergies. En effet, le régime de température est plus bas que celui utilisé avec des radiateurs.



Livraison: avril 2016
Surface plancher: 994m²
Montant travaux: 2.238.000€HT

LA PHASE CHANTIER



Page de gauche :
- Vue de la façade Nord avant travaux en 2012 et après travaux en 2016.

Page de droite, de gauche à droite :
- réalisation des forages géothermiques
- mise en place de la façade Nord à ossature bois
- réalisation du gros oeuvre vue de la place du 3ème millénaire.



LE BATIMENT LIVRE





Le hall d'entrée, l'espace d'accueil des administrés.
La percée visuelle à travers la salle des mariages



A gauche, l'espace d'attente du 1er étage.
A droite, la salle des mariages ouverte sur la vallée et la place du 3ème Millénaire.



La salle du Conseil municipal. Les cloisons, le faux plafond et le mobilier sont réalisés en chêne.



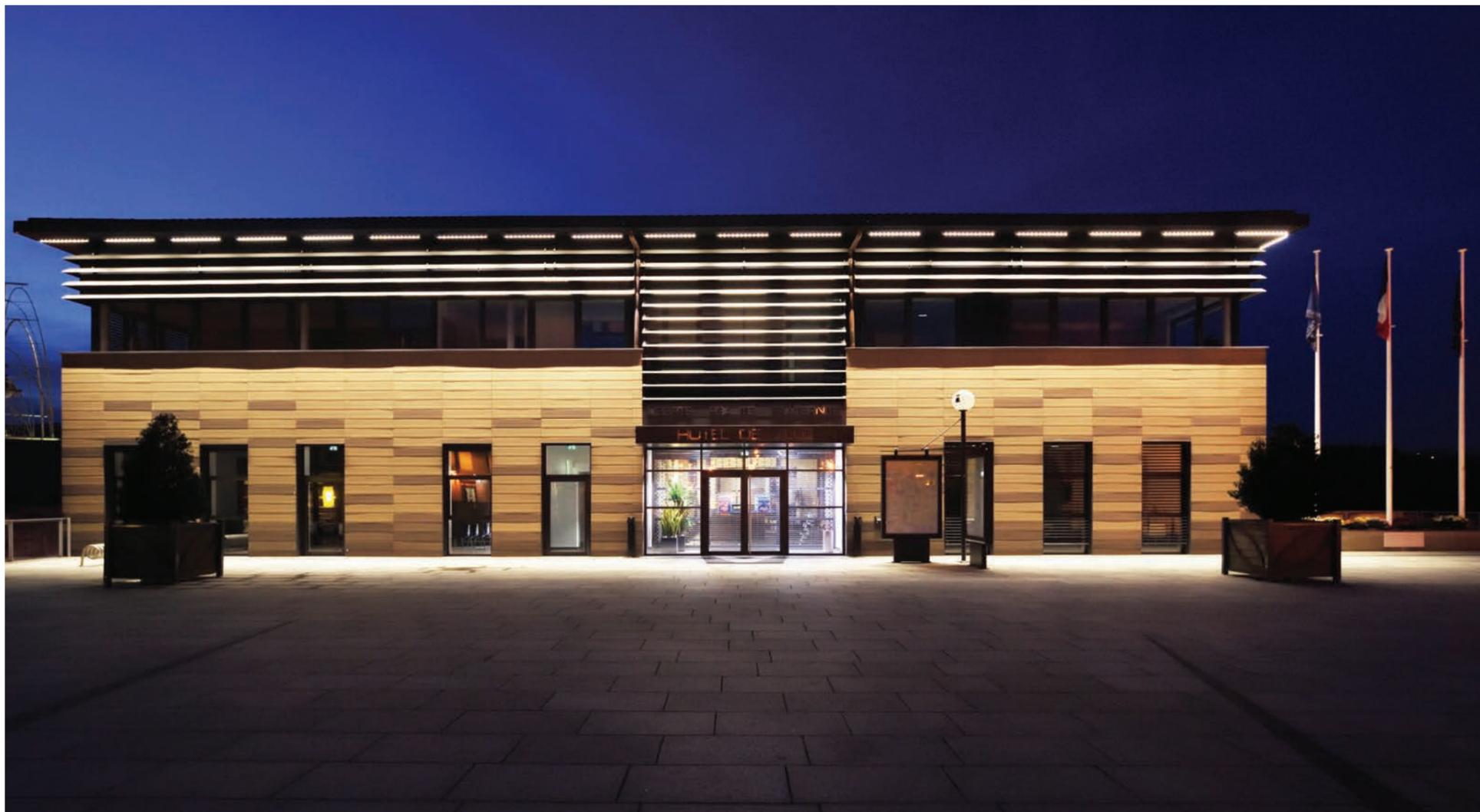
Le bureau du premier magistrat réalisé avec un traitement acoustique au niveau du plafond et des parements muraux.



Les bureaux des directeurs de services au premeir étage.







REMERCIEMENTS

Un projet c'est avant tout une aventure humaine, un partage de connaissances et de compétences permettant la maturation et la concrétisation d'une idée, d'un concept architectural et social.

A ce titre, nous tenons à remercier :

- Monsieur le Maire, Gérard Tardy
- Le directeur général des services, Damien Gandon
- Le directeur des services techniques, Philippe Dubois
- Le responsable du service des marchés publics, Laurent Grangier
- Les membres du Conseil Municipal et le personnel municipal.

Crédit photos : David Philippon,
Agence d'architecture Rivat

Design et mise en page : Atelier d'architecture Rivat

Impression : Chavanne & Dodevey
Saint - Etienne



